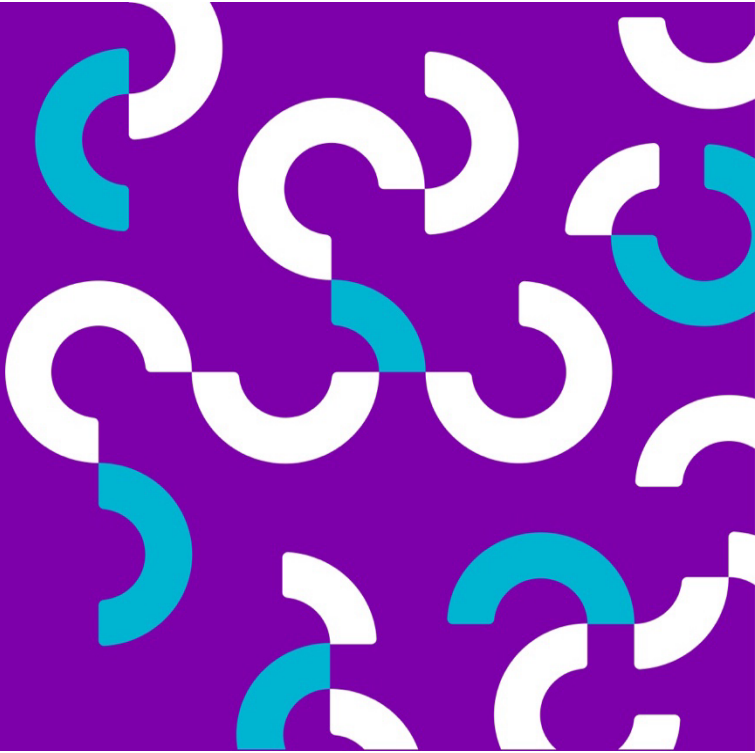




unys

BAROMÈTRE

NOTE DE SYNTHÈSE

Septembre 2026

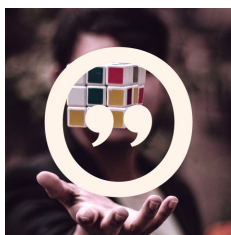
ENTREPRISES ET RECHERCHE PUBLIQUE : UN DUO PROMETTEUR MAIS ENCORE SOUS-EXPLOITÉ ?

un sondage

opinionway

pour

unys



Note méthodologique opinionway

L'étude « **Les entreprises et la recherche publique** » réalisée pour Unys, est destinée à comprendre et analyser les bénéfices perçus d'une collaboration entre recherche publique et entreprises.

Cette étude a été réalisée auprès de **deux échantillons** :

- ▶ **Un premier échantillon de 1045 personnes**, représentatif de la **population française âgée de 18 ans et plus**, constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence. Les interviews ont été réalisées par **questionnaire autoadministré en ligne** sur système CAWI (*Computer Assisted Web Interview*).
- ▶ **Un second échantillon de 400 dirigeants d'entreprise**, représentatif des **entreprises françaises de 20 salariés ou plus** (hors commerce). L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de taille d'entreprise, de secteur d'activité et de région d'implantation. Les interviews ont été réalisées par **questionnaire autoadministré en ligne** sur système CATI (*Computer Assisted Telephone Interview*).

Les interviews ont été réalisées **du 1^{er} au 3 avril 2026** pour l'échantillon grand public et **du 18 mars au 10 avril 2026** pour l'échantillon de dirigeants.

Toute publication totale ou partielle doit impérativement utiliser la mention complète suivante : « **Sondage OpinionWay pour Unys** » et aucune reprise de l'enquête ne pourra être dissociée de cet intitulé.

OpinionWay rappelle par ailleurs que les résultats de ce sondage doivent être lus en tenant compte des marges d'incertitude : **1,4 à 3,1 points** au plus pour un échantillon de 1000 répondants et **2,2 à 5,0 points** pour un échantillon de 400 répondants.

OpinionWay a réalisé cette enquête en appliquant les procédures et règles de la norme ISO 20252.

↪ Entre conviction et distance, des dirigeants favorables mais encore éloignés de la recherche publique

a) **Un éloignement vis-à-vis de la recherche publique et une méconnaissance de ses activités qui entretiennent le cloisonnement entre les deux mondes**

↪ **Aujourd'hui l'univers des entreprises privées reste encore profondément éloigné de la sphère de la recherche publique.** Si bien que seule une moitié des dirigeants comprend bien ce qu'elle peut concrètement apporter à leur activité (51%).

- ▶ **La proximité avec les chercheurs joue un rôle fondamental dans l'identification des apports de ces collaborations.** Or, les entreprises ayant déjà travaillé avec un organisme de recherche publique sont minoritaires (24% se disent concernées – 13% seulement dans le BTP). Dans ce contexte, l'absence de contact direct constitue un frein majeur : les dirigeants n'ayant jamais collaboré avec la recherche publique peinent davantage à en percevoir les apports concrets (43%).

↪ **Le fait, par ailleurs, que les résultats de la recherche publique soient perçus comme insuffisamment, voire pas du tout, mis en valeur en France (86%) ne contribue pas à lever cette distance.** S'ajoute ainsi à la distance entre les deux univers un déficit de visibilité des activités de la recherche française, renforçant le sentiment d'un univers peu lisible.

↪ Ainsi, pour expliquer pourquoi il peut être difficile pour une entreprise comme la leur de travailler avec la recherche publique, **plus de la moitié des dirigeants invoque une méconnaissance des travaux de recherche et des possibilités de collaboration (53%).**

À cette méconnaissance s'ajoutent des freins plus opérationnels. Les freins administratifs jouent un rôle majeur : **52% citent la complexité des démarches.**

Le sentiment d'évoluer dans des mondes totalement différents pèse également : **47% des dirigeants considèrent qu'il y a trop de divergences entre la recherche publique et leur entreprise, tant dans leurs objectifs que leurs priorités ou encore leurs rythmes.**

Toutefois, le manque de confiance ne semble pas être un frein déterminant (15%).

b) Mais une conviction néanmoins profonde qu'une plus grande synergie public-privé bénéficierait économiquement à la France

- ▶ **Si l'on élargit la question à la France et plus uniquement à leur propre entreprise, les dirigeants sont plus enclins à identifier les intérêts des partenariats public-privé.** A l'échelle nationale, 61% des chefs d'entreprise déclarent comprendre le rôle et les missions de la recherche publique en France.
- ▶ Or, pour les dirigeants, la situation actuelle apparaît clairement insatisfaisante : privé et public ne collaborent pas suffisamment aujourd'hui. **Pour neuf dirigeants sur dix, il serait plutôt voire très important de renforcer les liens entre la recherche publique et les entreprises, afin d'améliorer la compétitivité en France** (91%).
 - ▶ Si cet avis est largement porté par ceux ayant déjà collaboré avec un organisme public (94%), c'est aussi le cas de ceux n'ayant encore jamais franchi le cap (90%).
 - ▶ Tous les secteurs s'accordent en ce sens, qu'il s'agisse des services et de la santé (92%), de l'industrie (89%) ou encore du BTP (85%).
- ▶ **De fait, le jugement des dirigeants est sans appel : 99% d'entre eux considèrent que la France gagnerait à ce qu'entreprises et recherche publique se tendent davantage la main.** Ce manque de synergie est perçu comme un véritable manque à gagner pour l'économie française : 64% des dirigeants estiment qu'un rapprochement avec la recherche publique permettrait de renforcer sa compétitivité. 60% évoquent aussi plus d'innovations « Made in France ». 53% devinent que cela favoriserait une diminution de la fuite des talents à l'étranger et 50% une augmentation de la création d'emplois. La souveraineté technologique et la hausse des dépôts de brevets représentent également des bénéfices potentiels pour les entreprises (42% et 31%).
 - ▶ Ces chiffres varient peu d'une catégorie de dirigeants à l'autre, qu'ils aient déjà collaboré ou non avec la recherche publique ou quel que soit la taille de l'entreprise ou leur secteur d'activité.

c) Malgré une collaboration encore rare et des craintes face à l'inconnu, des dirigeants qui ont le sentiment qu'eux aussi pourraient en tirer des avantages

- ▶ **Loin d'être réticents, les chefs d'entreprise interrogés parviennent aussi à identifier, pour leur propre entreprise, au moins un besoin auquel une collaboration pourrait répondre (90%).** Faire intervenir un chercheur dans le cadre d'une prestation ponctuelle – comme une analyse ou un test réalisé par un laboratoire – est la forme de collaboration la plus convaincante pour eux (51%).

Viennent ensuite des collaborations directes avec des institutions de recherche publiques : accords pour l'accès aux équipements publics (29%) ou projets de

recherche menés en commun (27%). 24% seraient intéressés par la collaboration avec une start-up issue de travaux de recherche publique et 22% par l'achat ou la licence d'un brevet issu de la recherche publique. Les autres types de collaboration sont cités par moins d'un dirigeant sur cinq : la création d'un laboratoire commun (17%) ou encore le financement d'un doctorant (15%).

- ▶ Si les prestations ponctuelles figurent en tête des collaborations intéressant le plus les dirigeants de tous profils, d'autres types de collaborations semblent mieux convenir à certains. C'est notamment le cas des **projets de recherche menés en commun avec un laboratoire public, qui sont cités par près d'un tiers des dirigeants du secteur des services et de la santé** (30%). De même, le financement de doctorant, bien que collaboration la moins citée au global, est citée par 31% des dirigeants ayant déjà collaboré avec un organisme public (4^e position).

Une vision du grand public au diapason avec celle des dirigeants, mais des vécus et priorités qui diffèrent selon les générations

- ▶ Le constat dressé par les dirigeants est largement partagé par le grand public : **tout juste un Français sur deux affirme bien comprendre ce que la recherche peut apporter concrètement à la société** (50%). Il en va de même pour la compréhension plus globale du rôle et des missions de la recherche publique en France (48%).
- ▶ **Malgré ce flou persistant autour de la recherche publique, cette dernière bénéficie d'un capital de confiance élevé.** 74% des Français adhèrent à l'idée que les chercheurs travaillent sur des sujets utiles pour le pays. Les deux tiers estiment également qu'ils travaillent sur des sujets qui les concernent au quotidien (67%), et qu'ils font rayonner la France à l'international (67%).
- ▶ **Mais un point de friction majeur demeure : plus de 4 Français sur 10 trouvent que la recherche publique ne travaille pas suffisamment avec les entreprises** (43%). Dans ce contexte, l'apport actuel des organismes publics aux entreprises n'est bien compris que par une minorité (48%).
- ▶ **On observe ici une réelle différence générationnelle dans la perception de la recherche publique.** Les jeunes, ayant tout juste quitté les bancs de l'université, voient mieux à quoi correspond la recherche : 71% des 18-24 ans déclarent comprendre ce qu'elle peut concrètement apporter à la société.
- ▶ **Si les Français les plus âgés comprennent moins bien comment cette collaboration prend forme, ils expriment néanmoins de fortes attentes d'un point de vue économique :** 91% des 65 ans et plus jugent important de renforcer les liens entre recherche et entreprises pour favoriser la compétitivité de la France. De fait, près de la moitié des interviewés âgés de 65 ans et plus estiment que la recherche ne travaille aujourd'hui pas suffisamment avec les entreprises (contre un tiers des jeunes âgés de 18-24 ans).

B. Des freins identifiés, aux conséquences économiques réelles mais surmontables

a) Des obstacles qui ont pour conséquence de fragiliser la compétitivité française

- ▶ Pour le grand public, ce manque de collaboration n'est pas neutre : il constitue un véritable coût pour l'économie du pays. C'est en tout cas ce que considèrent **86% des Français qui identifient au moins un secteur dans lequel la France est à leur sens pénalisée** par le manque de partenariats entre la recherche publique et les entreprises.
- ▶ C'est dans le **secteur de la santé** que l'Hexagone serait le plus affecté (46%). Les autres secteurs dans lesquels la France pâtit le plus d'un manque de collaboration public-privé se démarquent assez peu les uns des autres, signifiant une **inquiétude généralisée**. Ainsi, 32% citent les enjeux de société, 29% les ressources et l'environnement, 29% également la transition énergétique, 25% le numérique et 24% les nouveaux matériaux (par ex : le béton autoréparant, le plastique biodégradable, etc.).
- ▶ Les plus jeunes, songeant notamment à leur avenir professionnel, sont 39% à déclarer que le numérique constitue l'un des secteurs pour lequel la France est le plus en retard en matière de partenariat public-privé. C'est deux fois plus que leurs aînés (21% parmi les 65 ans et plus).

b) Des mesures permettraient d'aller au-delà des obstacles à leur collaboration

- ▶ Mais pour permettre une meilleure collaboration entre entreprises et recherche publique et pouvoir jouir de ces bénéfices, **des mesures sont nécessaires selon les dirigeants**.

Face à ces blocages, trois leviers apparaissent clairement prioritaires, en réponse directe aux freins identifiés : **simplifier les démarches administratives (69%)**, mieux **informer** sur les possibilités de collaboration (52%) mais également augmenter et simplifier les **aides financières dédiées à ces partenariats** (52%). Au-delà de ces mesures, c'est aussi la mise en relation des deux univers qui apparaît clé : 43% sont favorables à la mise en place d'un interlocuteur unique pour orienter les entreprises vers les chercheurs adaptés et 40% soutiennent qu'il faudrait créer des occasions de rencontre entre les deux univers.

- ▶ Les entreprises ayant déjà travaillé avec un organisme public sont plus attachées à une simplification des aides financières dédiées à ces partenariats (60% contre 49% parmi ceux n'ayant jamais travaillé avec un organisme). A l'inverse, ceux n'ayant jamais travaillé avec un organisme public se montrent davantage en attente d'information sur les possibilités de collaboration (56% contre 39% parmi ceux ayant déjà travaillé avec un organisme).

- ▶ **En conclusion, cette étude met en lumière un paradoxe central** : les dirigeants se disent convaincus de l'intérêt des partenariats entre recherche publique et entreprises, pourtant ces collaborations restent encore largement sous-exploitées.
- ▶ Si le potentiel est unanimement reconnu — en matière de compétitivité, d'innovation ou encore de souveraineté — il se heurte à une réalité plus opérationnelle : un déficit de lisibilité, un manque de passerelles concrètes et des freins administratifs persistants.
- ▶ Plus que d'un manque d'envie, c'est donc d'un manque de connexion dont souffre aujourd'hui l'écosystème français.
- ▶ Dans ce contexte, les entreprises déjà engagées apparaissent comme des acteurs clés pour faire la démonstration que ces collaborations sont non seulement possibles, mais aussi bénéfiques. L'enjeu est désormais de transformer une conviction largement partagée en dynamique collective.